INSCRIPTION A L'ÉCOLE PRIMAIRE DU RPI ST-MAURICE/TRIEMBACH-AU-VAL

Année scolaire 2025/2026

Enfants nés en 2022 ou enfants « nouveaux arrivants »

DOCUMENTS A PRÉSENTER A LA MAIRIE LORS DE L'INSCRIPTION

la fiche d'inscription délivrée par le secrétariat de mairie, dûment complétée et signée;						
la copie du livret de famille (ou tout autre document attestant la filiation de l'enfant);						
s'il y a lieu, les coordonnées de la personne ayant la garde de l'enfant ;						
le certificat de radiation pour les enfants qui étaient scolarisés dans une école extérieure au RPI St-Maurice/Triembach-au-val ou en cas de changement d'école en cours de cycle, faisant ressortir le niveau scolaire dans lequel l'enfant est à scolariser;						
la copie de l'extrait du jugement stipulant les modalités de garde de l'enfant en cas de séparation ou de divorce.						
Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique ou copie du carnet de santé						

LES INSCRIPTIONS SONT EFFECTUÉES AU

Secrétariat de mairie de SAINT-MAURICE (03 88 85 61 02) ou mairie-st-maurice@wanadoo.fr, au plus tôt et avant le 29 avril 2025

qui délivrera, une fois le dossier complet, un certificat d'inscription.

ADMISSION AUPRÈS DE LA DIRECTRICE DU RPI ST-MAURICE/TRIEMBACH-AU-VAL

La directrice de l'école prendra contact directement avec les parents pour les informations utiles pour la rentrée.

FICHE D'INSCRIPTION A L' ECOLE PRIMAIRE DU RPI ST-MAURICE/TRIEMBACH-AU-VAL

	RENSEIGN	NEMENT CONCI	ERNANT L'ENFA	NT				
Nom: Date de naissance Nationalité: cours :		Lieu de Ecol	naissance : e fréquentée	avant	l'inscription (en		
RENSEIGNEMENT CONCERNANT LES PARENTS								
Responsable légal: Nom: A: Adresse: Profession:	Tél.:	rénom:	.Mail:		@			
Autre parent: père - mère - tuteur (*) Nom: Prénom: Né(e) le: A: Mail: @ Adresse: Profession:								
<u>Situation de famille:</u> mariés - divorcés - séparés - concubinage - célibataire - veuf(ve) ^(*) En cas de séparation, le parent n'ayant pas la garde de l'enfant a t-il l'autorisation de chercher l'enfant à la sortie de l'école ? OUI - NON ^(*) (fournir la copie de l'extrait du jugement stipulant les modalités de garde de l'enfant).								
AUTRES ENFANTS A CHARGE								
Nom	Prénom		Si scolarisés, préciser l'école et la classe					
Non-			école		Classe			
PERSONNE AYANT LA GARDE DE L'ENFANT A CONTACTER EN L'ABSENCE DES PARENTS								
Nom :								
Adresse: N° Code Postal:	: Rue							
L'enfant est-il ou s L'enfant sera-t-il u			- NON					
	-		<u>ıre</u> :	. , le				

^(*) barrer les mentions inutiles